

# Enquête sur les stocks commerciaux de maïs et de soya

(Élevateurs régionaux et minoteries de céréales fourragères)

Ce document est **CONFIDENTIEL** une fois rempli.

If you would prefer an English version of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu)

C0001 \_\_\_\_\_

Nom de la société (s'il y a lieu)

C0002 \_\_\_\_\_

Adresse (numéro et rue)

C0004 \_\_\_\_\_

Ville

C0005 \_\_\_\_\_

Province / territoire

Code postal

C0006 \_\_\_\_\_ C0007 \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST **OBLIGATOIRE** DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

### But de l'enquête

Le but de cette enquête est d'obtenir de l'information sur les stocks commerciaux bruts **non-transformés** de maïs-grain et de soya entreposés dans les silos de votre entreprise. Ces produits peuvent être utilisés par votre entreprise ou être vendus aux transformateurs de céréales ou d'oléagineux destinés à la consommation humaine ou animale, ou à l'utilisation industrielle. Les données sont aussi utilisées par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et par les analystes des grains dans les secteurs publics et privés.

### Confidentialité

**Vos réponses sont confidentielles.**

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Ententes de partage de données

Afin d'éviter tout doublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements

avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux du Québec et de l'Ontario.

Les données partagées seront limitées à celles des entreprises situées dans la province en question.

### Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

La transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

Veuillez conserver un exemplaire du formulaire pour vos dossiers et envoyer une copie à Statistique Canada **d'ici deux semaines par mode électronique ou par télécopieur au 1 888 883-7999**. Si vous avez des questions, veuillez téléphoner au **1-800-565-1685**.

**INSTRUCTIONS :**

Rapportez les **stocks physiques** de grain **non-transformé détenus dans les élévateurs appartenant à l'entreprise** au **31 décembre 2011** :  
**Veillez déclarer** les stocks physiques détenus dans les élévateurs appartenant à l'entreprise, **en tonnes métriques**.

**Inclure** les importations.

**Exclure** tout stock physique détenu dans les silos autorisés par la Commission canadienne des grains.

**Veillez inscrire** seulement les stocks possédés par l'entreprise et ceux détenus dans les élévateurs appartenant à l'entreprise dans la colonne « **Possédés par l'entreprise** ».

**Veillez inscrire** tout autre stock détenu dans la colonne « **Détenus pour d'autres** », c.-à-d. comptes des fermiers, bons d'entreposage et autres compagnies.

**Stocks au 31 décembre 2011**

<b>Grain</b> <b>(Inclure</b> seulement le grain brut, non-transformé)	<b>Possédés par l'entreprise</b>  <i>(tonnes métriques)</i>	<b>Détenus pour d'autres</b> - Comptes des exploitants - Bons d'entreposage - Autres  <i>(tonnes métriques)</i>	<b>TOTAL</b>  <i>(tonnes métriques)</i>
<b>Maïs-grain</b>	C0516_1 <input type="text"/>	C0516_2 <input type="text"/>	C0516_3 <input type="text"/>
<b>Soya</b>	C0528_1 <input type="text"/>	C0528_2 <input type="text"/>	C0528_3 <input type="text"/>

**PERSONNE À CONTACTER**

Nom de famille C0028 <input type="text"/>	Prénom usuel C0008 <input type="text"/>
Numéro de téléphone C0017 <input type="text"/>	Courriel C0016 <input type="text"/>

**Commentaires :**

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

C9917

C9918

C9919

**Merci de votre collaboration**

Pour information seulement